



## - Compte-rendu -

### PANEL : LES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

#### **. DGARNE, Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement**

*Par Christine Veeschkens, attachée à la Direction de la Sensibilisation à l'environnement*

L'objectif qui nous tient à cœur est celui de la constitution d'un **groupe de travail transversal** qui permettra d'assurer le suivi des actions et recommandations des Assises. **L'accord de coopération** en matière d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable est en train de véritablement lier les deux régions et la Communauté française. On a donc suggéré que ce groupe chargé du suivi se situe le **Groupe de Travail Opérationnel** qui permet d'effectuer tout le travail de suivi de l'accord de coopération. L'ensemble des actions sera avalisé par le **comité de pilotage** de cet accord qui reprend l'ensemble des représentants des régions, de la communauté française et des administrations.

A ce stade-ci, ce sont des actions vraiment générales qui ont été définies. Il faut maintenant opérationnaliser toutes ces actions : établir un planning, définir des sous-actions sur le terrain et ensuite pouvoir les évaluer. Par exemple : décider de réaliser une brochure, réaliser un travail sur les bases de données du Réseau IDée, les analyser, voir comment on pourrait les améliorer, les promouvoir et informer les enseignants sur leur utilisation.

Pour le travail sur le terrain auprès des 2300 implantations primaires et les 600 ou 700 secondaires que compte la région wallonne, nous comptons vraiment sur le travail des associations avec qui nous travaillons en partenariat.

La prochaine réunion du comité de pilotage de l'accord de coopération aura lieu d'ici un mois ou un mois et demi. Avant celui-ci, nous allons nous réunir au sein du groupe de travail opérationnel pour définir une série d'actions et les planifier dans le temps.